



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

INFOS PRATIQUES

De nombreux équipements ont été mis en place pour atteindre nos objectifs en termes d'économies d'énergie :

- un bureau du port HQE (Haute Qualité Environnementale) avec l'utilisation de panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches,
- un système de détection des fuites d'eau sur les pontons,
- des veilleuses équipées de led et de détecteurs crépusculaires...

Le Bureau du port est informé en temps réel des périodes de forte consommation, par son adhésion à l'opération Eco-Watt. Lors des alertes, l'alimentation en électricité peut être coupée sur les pontons (ces interruptions sont de courtes durées et très ponctuelles), en particulier aux périodes de pointe, entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.



Pour l'hivernage et la navigation, vous aussi, optez pour l'énergie solaire !

Hivernage, le solaire pour compenser l'auto-décharge de votre batterie

En période d'inactivité, la batterie d'un bateau s'auto-décharge naturellement selon sa technologie (gel, AGM, liquide) de 3 à 10 % par mois.

En s'équipant de petits panneaux solaires, la batterie est toujours pleine à 100 %. Cela évite ainsi toutes décharges profondes, engendrant une usure prématurée de la batterie.

Plusieurs tailles de panneaux existants :

- panneau 10 W pour des batteries jusqu'à 100 Ah,
- panneau 20 W pour des batteries jusqu'à 200 Ah,
- panneau 50 W pour des batteries jusqu'à 400 Ah.

Navigation, le solaire pour plus d'autonomie

Les kits solaires permettent d'augmenter l'autonomie en navigation. Selon la configuration du bateau, deux fixations sont possibles : portique ou balcon. La fixation balcon offre l'avantage de pouvoir incliner et orienter facilement le panneau, permettant ainsi d'augmenter jusqu'à 40 % la puissance disponible. La fixation portique permet, quant à elle, de poser jusqu'à 2, voire 3 panneaux selon la largeur du voilier.

La production d'énergie varie selon les saisons. Un panneau délivre, en moyenne en Bretagne, 0,8 fois (en hiver) à 5 fois (en été), sa puissance. Pour exemple, une installation 100 W ou 200 W garantit respectivement jusqu'à 500 Wh/j et 1 000 Wh/j de production pendant la période estivale (soit 40 % et 83 % de votre batterie 100 Ah).

Le solaire, une installation simple et durable

Une installation photovoltaïque se compose :

- d'un panneau solaire, qui transforme l'énergie du soleil en courant électrique,
- d'un régulateur de charge, qui convertit le courant électrique en courant de charge pour la batterie.

L'ensemble est relié par des câbles solaires, qui ont pour rôle de transférer l'énergie, tout en limitant au maximum les déperditions.



Hydrogénérateurs, éoliennes...

De nombreux types d'équipements permettent de charger vos batteries sans utiliser le moteur principal. Ces équipements ont certes un coût qui peut être important mais ils permettent de réduire votre consommation de combustible en apportant une grande souplesse d'utilisation.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter un professionnel !

